

Bulletin d'histoire politique

Les politiciens et le sport en Mauricie

Jean-Marc Paradis



Volume 11, Number 2, Winter 2003

Sport et politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060593ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060593ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Paradis, J.-M. (2003). Les politiciens et le sport en Mauricie. *Bulletin d'histoire politique*, 11(2), 45–52. <https://doi.org/10.7202/1060593ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2003

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les politiciens et le sport en Mauricie

JEAN-MARC PARADIS

*Département des Sciences humaines
Université du Québec à Trois-Rivières*

La pratique sportive est un phénomène récent dans la vie sociale au Québec qui ne remonte guère avant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Elle coïncide avec le début de l'urbanisation et de l'industrialisation favorisées par un tissu industriel nouveau créé par le développement hydroélectrique et une exploitation plus intensive de la forêt. Une région comme la Mauricie sera le fer de lance de cette nouvelle industrialisation, elle qui avait connu antérieurement les balbutiements de l'industrie lourde avec les Forges du Saint-Maurice et les Forges Radnor.

La construction d'une usine de papier à Trois-Rivières est entreprise en 1881. Puis, la construction d'une usine de pulpe à Grand-Mère dès 1887, le début de la production à la papetière Laurentide en 1896 et à la Belgo en 1904 à Shawinigan, ville fondée en 1901 et qui reçoit son incorporation en 1902, l'érection des premiers barrages sur la Saint-Maurice et la production de l'électricité au début des années 1900¹ sont des signes tangibles de ce renouveau. Au début du XX^e siècle, la Vallée du Saint-Maurice comme on désignait alors la région, est en pleine révolution industrielle. Les villes connaissent une croissance rapide mais le prolétariat urbain a peu de divertissement.

En Mauricie comme ailleurs au Québec à cette époque, les élites collégiales, universitaires et anglophones sont à la base du développement du sport depuis ses origines. Ce sont elles qui ont permis l'émergence de la pratique sportive et qui l'ont encouragée chez les Canadiens français. Les travaux de Donald Guay et de Gilles Janson sont fort éloquentes et incontestables sur leur rôle. Quand la population canadienne-française développe un intérêt pour la pratique sportive et fournit un nombre croissant d'athlètes, ces élites demeureront les dirigeants des différentes associations régionales et provinciales. Ce sera la deuxième génération de dirigeants, issue des collègues classiques, qui, lentement, prendra la relève pendant la crise et surtout, après la Deuxième Guerre mondiale.

Lorsque les filiales des compagnies américaines décident d'organiser le sport dans les usines et d'assurer une compétition de grande qualité durant la période 1919-1930, soit de la fin de la Première Guerre mondiale à la crise

économique, elles n'ont fait que suivre un mot d'ordre venant des bureaux chefs : l'intégration des ouvriers à la vie de l'usine par une pratique sportive de pointe qui s'adresse à tous crée un climat de camaraderie, un fort sentiment d'appartenance et permet à l'entreprise de contrôler le temps hors travail des employés². De son côté, le mouvement ouvrier va polariser les rapports de classe entre ouvrier et patron, engendrant ainsi un désir d'indépendance face à l'entreprise. Cela va conduire les ouvriers à prendre eux-mêmes le contrôle de leurs loisirs³, avec comme corollaire de faire réduire la semaine de travail⁴.

Les compagnies n'ont pas fait qu'encourager la pratique sportive et des activités de plein air, elles ont répandu le goût de la pratique sportive bien organisée. Elles ont laissé des équipements qui servent encore comme le Domaine 3-R à Trois-Rivières-Ouest, le club de golf Métabéroutin fondé en 1925 à Trois-Rivières, et le club de golf de Grand-Mère, typiquement d'allure britannique comme le quartier complet qui l'entoure. Les compagnies ont aussi pris des initiatives comme l'éclairage de terrains sportifs pour la présentation de parties en soirée, ce qui favorisait une plus grande participation des ouvriers.

L'élite mauricienne a pris acte de cet engouement de la pratique sportive. Quelques ecclésiastiques ont boudé, allant même jusqu'à défendre la présentation de parties de base-ball le dimanche, comme le fit Mgr François-Xavier Cloutier, évêque du diocèse de Trois-Rivières, en 1921⁵. D'autres ont collaboré en avançant par exemple la présentation des vêpres du dimanche durant les premières années d'existence de la Ligue rurale fondée en 1940 par le journaliste Albert Gaucher du quotidien régional, *Le Nouvelliste*. Pendant toute cette période, les séminaires diocésains de Nicolet et de Trois-Rivières encourageaient fortement la pratique sportive et souvent en constituaient l'élément le plus stable.

Mais que font les élites politiques pour la promotion du sport ? C'est une question qui mérite réponse. À première vue, il semble bien que la pratique sportive soit encouragée. La population trifluvienne connaît, par exemple, l'intérêt que portait Maurice Duplessis au base-ball. Il était l'un des trois dirigeants et bailleurs de fonds de l'équipe de Trois-Rivières dans la Ligue Industrielle de la Vallée du Saint-Maurice en 1920 avec Crammond Baptist et Sarsfiell Malone. Monsieur Duplessis constitue-t-il un cas isolé ou est-il un parmi tant d'autres à s'intéresser au divertissement sportif ? Pour répondre adéquatement à cette interrogation, il faut interroger les sources disponibles.

C'est là que les problèmes du chercheur commencent. Les gens du sport ont deux défauts : ils conservent peu de documents et ils ne transmettent pas cette documentation à leurs successeurs, surtout s'ils doivent se retirer après une défaite subie lors des élections de leur association. Toute cette

documentation va alors rejoindre les ordures ménagères la semaine suivante ! Conséquemment, les archives personnelles d'individus ayant œuvré dans le milieu sportif sont rares. À défaut d'archives manuscrites, les sources imprimées peuvent jouer un rôle de suppléance, mais forcément incomplet.

C'est ainsi que les journaux constituent la meilleure source d'information pour les historiens du sport. Du début du ^{xx}e siècle jusqu'en 1970, les pages sportives rapportent les activités et commentent les événements, peu importe si l'information date de quelques jours. La lecture de plusieurs journaux permet de lire quelquefois des versions diamétralement opposées et féroce­ment partisans d'une même activité. Après 1970, les journalistes qui travaillent pour des quotidiens deviennent plus sélectifs : toute nouvelle ou événement d'avant-hier ne paraît plus, ce qui est une norme aujourd'hui universellement acceptée.

La dernière source manuscrite est l'incorporation des associations et clubs auprès du gouvernement provincial. On y apprend des renseignements nominatifs sur le type d'association, à but lucratif ou non, le nom des personnes qui demandent la charte avec leur profession ou emploi ainsi que leur langue maternelle, la discipline sportive à laquelle s'intéresse l'association et l'endroit du siège social. La compilation est relativement simple à faire, mais elle s'arrête après 1972 en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Les renseignements qui sont consignés doivent demeurer confidentiels et le montant prescrit pour en prendre connaissance exige un budget hors de proportion avec un budget de recherche. De plus, l'incorporation n'est pas la panacée qui règle toutes les questions d'information. La majorité des associations n'est pas incorporée et on ne peut pas prétendre décemment que l'incorporation rejoint plus que 20% des associations : durant la période de 1883 à 1930, le pourcentage ne dépasse probablement pas 5%.

En se servant de ces deux sources imprimées et en respectant la limite de leur utilisation, on peut reconnaître l'importance des politiciens dans le développement du sport en Mauricie. Il faut nuancer et bien se souvenir qu'entre le début de la pratique d'une discipline sportive et son organisation, il s'écoule entre 15 et 25 ans qui constitue une période de latence vérifiée par tous les auteurs qui ont retracé les origines de la pratique d'un sport au Québec.

LA PÉRIODE 1883-1930

Cette période marque vraiment les débuts de l'organisation sportive et seuls les patrons, petits et grands, des grandes entreprises et les professionnels peuvent pratiquer les sports. Les heures de travail, fort longues à cette époque, interdisent à toute fin pratique aux ouvriers de fréquenter les

milieux sportifs⁶. Le clergé catholique ajoute des interdictions à certains sports comme la crosse, considéré comme un sport violent, et les courses de chevaux, susceptibles d'entraîner une certaine débauche.

L'année 1883 indique d'abord la première incorporation d'une organisation sportive en Mauricie, soit le Winchester Club, un club de pêche qui regroupe parmi ses signataires de l'acte d'incorporation deux Américains du Massachusetts, William E. Skilling de Bethel et John P. Spaulding de Boston. L'année 1930 marque quant à elle le début des effets tangibles de la Grande dépression au Canada, ce qui ralentira inexorablement le développement du sport dit organisé.

On ne dénombre que 14 incorporations durant cette période et 101 signataires des actes. Une courte compilation personnelle permet de comprendre la réalité : les anglophones représentent 41 % des signataires et aucun ouvrier n'apparaît dans les registres. Les gens du commerce et de l'industrie, la bourgeoisie petite et grande, dominent avec 42 % des personnes ayant demandé une incorporation. Les hommes de loi, incluant deux juges, sont en nombre élevé avec 21 %. Mais qu'en est-il de nos hommes politiques ?

On ne dénombre que trois personnes qui, à un moment ou l'autre de la période, s'occupe de politique provinciale : Louis-Alphonse Boyer, Joseph Doutre et Christophe-Alphonse Geoffrion. Seul Geoffrion sera député. Ils font partie du Club Shewinigan (sic), un club de pêche à but lucratif regroupant 15 actionnaires dont huit de langue française. Ce club constitue plus une occasion de divertissement que d'exploits sportifs puisqu'en 1883, la pêche était une activité uniquement récréative.

Au niveau municipal, les trois seules inscriptions viennent d'anciens membres du Conseil puisque l'incorporation du TRAA (The Three Rivers Athletic Association Limited) date de 1911. Il s'agit de l'avocat Jacques Bureau (1901, 1903), un fidèle de Laurier, de l'hôtelier Edmond Dufresne (1895-1897, 1909) et du gérant d'entreprise Robert F. Grant (1897-1902, 1909-1910)⁷. Toutefois, l'association incorporée vise essentiellement la pratique sportive sans restriction de discipline et, en ce sens, cette association marque le début réel d'une pratique sportive civile organisée.

Le peu d'hommes politiques inscrits à la liste des signataires des incorporations ne signifie pas l'absence de pratique sportives. C'est que cette activité nouvelle n'est pas assez importante pour susciter un intérêt politique au niveau provincial et fédéral. En revanche, les conseils municipaux prennent connaissance rapidement de l'influence de la pratique des sports : une demande accrue de terrains pour ériger des édifices, des arénas en particulier, ou pour aménager des terrains, viendront en opposition aux projets de développement domiciliaire. Le cas du terrain de base-ball du parc Houliston à Trois-Rivières en est un bon exemple⁸.

Durant toute la période, la pratique sportive est considérée comme une activité privée. Elle n'a pas encore acquis une dimension civique qui justifie une intervention favorable des autorités municipales. Cette absence de reconnaissance sociale et politique n'empêche pas la population de faire du sport : les courses de chevaux (1830), le cricket (1850), le hockey (1870), les régates (1870), le base-ball (1884), la crosse (1905), le tennis (1913), le soccer (1914) et le golf (1915) sont autant d'activités qui se développent entre 1883 et 1930.

Les journaux de l'époque rapportent fidèlement, sous le couvert de l'anonymat le plus complet des journalistes, les activités sportives, citent les noms des meilleurs athlètes, prennent position généralement en faveur des sportifs qui demandent plus de terrains et commentent aussi les décisions des ligues de compétition. L'esprit de clocher n'est pas absent de ces textes, peu s'en faut ! L'espace consacré aux sports varie en fonction des saisons et des temps forts de chaque discipline.

LA PÉRIODE 1931-1970

La crise économique marque un frein au développement du sport. C'est ainsi que seulement six incorporations sont enregistrées de 1931 jusqu'au début de la guerre en 1939. Des associations multisports font leur apparition à Louiseville en 1934, le club sportif de Louiseville, et à Trois-Rivières en 1938, l'œuvre des Terrains de jeux. Le ralentissement économique et le chômage font disparaître les ligues industrielles au profit du sport civil.

Mais c'est à la fin de la crise, à l'occasion des travaux de chômage, que le gouvernement provincial dirigé par Maurice Duplessis interviendra pour construire des équipements sportifs. Le député de Trois-Rivières en profitera pour transformer le parc de l'Exposition, construisant un stade de base-ball et une piscine publique immense. Il verra aussi aux quartiers de la ville en construisant une piscine pour chacun d'eux. Il fera profiter la capitale provinciale de son apparente générosité en y érigeant un stade de base-ball identique à celui de Trois-Rivières. Le développement du sport, surtout le base-ball, lui tient toutefois moins à cœur que le capital politique qu'il retire de ces travaux : les 1,350 hommes au travail au parc de l'Exposition sont autant de votes acquis au député Duplessis qui craint le ressac politique de la crise économique.

Le premier ministre renouvellera sa générosité envers les sportifs de sa ville en faisant don à l'œuvre des Terrains de jeux du pavillon Mgr Saint-Arnaud, d'un édifice contenant salles de réunion et un gymnase moderne construit en 1952 grâce à la souscription électorale de J. W. McConnell, éditeur du *Montreal Star*. De fait, cette générosité s'apparente plus à du

patronage qu'à un programme bien établi puisque sa ville natale est à peu près l'unique bénéficiaire de ces équipements sportifs.

La recension des actes d'incorporation de la période identifie 228 actes, dont 214 qui datent d'après la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Les 1,010 signataires ont un profil bien différent de ceux de la période précédente. Les anglophones ne sont plus que 3% d'entre eux et 32 femmes (3%) apparaissent aux registres. La diversification est plus grande au niveau des professions et des emplois : les représentants du commerce et de l'industrie dominent toujours avec 27% des signataires et les ouvriers font une première percée avec 6%. Parmi les nouvelles occupations déclarées, on retrouve des étudiants, des membres du clergé, des employés civils et des employés de banque. On peut déduire de ces données que l'organisation sportive est devenue plus démocratique, plus ouverte à l'ensemble de la population, surtout après 1960.

Les hommes politiques n'ont pas suivi cet intérêt ascendant pour la pratique sportive. Un seul député provincial de la région, Yves Gabias, député de Trois-Rivières de 1960 à 1969, a signé un acte d'incorporation et seul Jean Chrétien, au niveau fédéral, a fait partie d'un groupe de signataires. Le niveau municipal est mieux représenté avec six échevins ou futurs échevins et trois futurs maires. Les juges en exercice, probablement à cause du devoir de réserve mis en application, ne sont plus signataires après leur nomination : ce sera le cas pour les juges Yves Gabias, Raymond Landry et Ludovic Laperrière.

Cette absence d'implication personnelle des acteurs politiques n'a pas semblé empêcher le développement des programmes sportifs mis de l'avant par les différents gouvernements après 1960, même au niveau fédéral. Les municipalités se sont impliquées beaucoup plus, l'indifférence de la période précédente cédant le pas à des organisations municipales structurées en matière de loisir et de sport. Il faut dire que les organisations bénévoles, cléricales et laïques, ont donné des signes d'essoufflement à partir de 1965. De nouveaux défis en terme de pratique sportive à offrir à toute la population ont conduit les gouvernements à encourager la formation d'organismes régionaux, provinciaux et nationaux et à autoriser la construction d'équipements de qualité.

Durant toute la période, on observe une importance accrue donnée aux sports dans les différents médias en Mauricie. Un journaliste est maintenant affecté à la couverture des événements sportifs au quotidien régional : il ne partagera plus son temps avec d'autres secteurs de l'information. Peu à peu, le nombre de journalistes augmente à la section sportive et le nombre de pages varie de deux à un cahier complet. Les compte rendu sur place sont plus nombreux, plus critiques et moins chauvins.

La radio et la télévision mauriciennes ont engagé des contractuels pour la couverture sportive et elles ont incorporé des bulletins de sport de grande envergure dans leur grille horaire. La naissance des réseaux dans ces deux secteurs de l'information à la fin de la période a réduit malheureusement les nouvelles locales et régionales à la portion congrue.

La mutation enregistrée par la pratique sportive au sein de la population de la Mauricie n'a pas échappé aux hommes politiques de tous niveaux. Ils ont constaté le phénomène, mais bien peu ont entrepris des actions politiques avant la Révolution tranquille. On note bien ici et là, d'une part, des implications découlant d'un goût personnel pour un sport ou l'autre et, d'autre part, une action spectaculaire de nature à assurer une élection ou une réélection.

Une fois de plus, les hommes politiques ont démontré leur peu de sensibilité au développement de besoins nouveaux au sein d'une population dont ils sont les représentants. Dans la première période, on peut excuser leur conduite en prétendant que la nouveauté de la pratique sportive était une mode qui passerait, mais à compter de 1931, le nombre de disciplines sportives pratiquées en Mauricie croissait et le nombre d'adeptes augmentait à un rythme impressionnant. Cette résistance élitiste devant un mouvement de masse d'une telle ampleur est le fruit d'une réaction, pire d'un réflexe semblable à celle qu'engendre une rébellion. En effet, les Canadiens français, par le nombre et la qualité de leurs athlètes, prenaient de plus en plus une place prépondérante dans la pratique et l'administration du sport mauricien dominé jusque là sans conteste par l'élément anglophone et jetaient la consternation dans la classe politique régionale.

À la suite de la Révolution tranquille, un certain nationalisme aidant, les fédérations sportives au Québec ont pu voir le jour en 1968 pour donner aux francophones la maîtrise du développement sportif. Une autre dimension, celle de la démocratisation du sport, s'ajoutait alors aux autres efforts de modernisation de la société québécoise entrepris durant la décennie 1960-1970. Les hommes politiques ont alors cautionné et encouragé la pratique sportive, mais ils n'ont fait que suivre le courant nord-américain.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Normand Brouillette, « Shawinigan Falls, ville de l'électricité, ville de l'industrie » dans Robert Fortier (dir.), *Villes industrielles planifiées*, Montréal, Boréal, 1996, p. 68 et 70.
2. De Gaudemar, *L'ordre et la production. Naissance et forme de la discipline d'usine*, Paris, Dunod, 1983.
3. Lynda Fortin, *Du loisir d'entreprise à l'association d'employés, le cas des usines de pâte et papiers de Trois-Rivières*, Mémoire de maîtrise ès-arts (Science du loisir), UQTR, 1989.

4. C'était l'argument majeur de William Green, président de l'AFL, en faveur de la réduction du temps de travail pour combattre le chômage observé lors de la récession importante de 1921 aux États-Unis.

5. *Le Nouvelliste*, 16 août 1921.

6. Joffre Dumazadier dans « Sports et activités sportives : représentations idéologiques et évolution réelle dans les sociétés industrielles (1880-1973) », *Éducation physique et sport*, septembre-octobre 1973, décrit ainsi la situation : « Vers 1880, la masse des travailleurs avait peu de loisirs. La classe de loisir était celle des riches oisifs parmi lesquels Veblen rangeait les sportifs amateurs de la bourgeoisie ; le repos avait surtout pour le travailleur une fonction de récupération de la fatigue causée par le travail : les dépenses en vue du loisir dans les budgets ouvriers étaient inexistantes ».

7. Mireille Lehoux, *Élus municipaux et promotion industrielle à Trois-Rivières, 1870-1920*, Maîtrise en Études québécoises, 1994, Appendice I, p. 91-96.

8. De 1909 à 1913, le terrain de base-ball du Parc Houliston sert au développement du base-ball civil, mais la construction de maisons, autorisée par le Conseil municipal, oblige les athlètes à prendre une saison sabbatique.